



Bulletin d'adhésion 2024 – 2025

Nom : _____

enfant ou ado

né après le 31/08/2007

adulte

Prénom : _____ Date et lieu de naissance : _____

sexe : M - F

Adresse : _____ nationalité : _____

téléphone 1 : _____

Adresse mail : _____ téléphone 2 : _____

Compléter lisiblement svp

Première licence

Renouvellement de licence

N°Licence FFME (si connu): _____

Prix * voir notice information assurance FFME/ALLIANZ

	Cotisations licence, club, cours Entourez le total 1 correspondant à votre cas				Facultatif		Coût total Total 1 + facultatif = Coût total €
	Licence FFME avec assurance de base (8€ pour atteinte corporelle)	Part club + Accès salles ou + cours	Info cours d'escalade avec moniteur professionnel	Total 1 Avant options facultatives	Assurances supplémentaires * Entourez leur montant si vous en prenez	pour activités non pratiquées au club	
Jeune un cours/1h/ semaine né après le 31/08/07	65,50€	+ 20,50€ + 180€	30 heures/an En 3 trimestres de 10 cours soit 60€/trimestre	=266€	<i>voir notice assurance</i>	<i>voir notice assurance</i>	Paiement en 3 fois si 3 chèques. Chèque(s) à l'ordre de Caroux Montagne <input type="checkbox"/> 1 chèque ou <input type="checkbox"/> 3 chèques : le premier licence + part club + un trimestre ou <input type="checkbox"/> liquide ou <input type="checkbox"/> coupons sport banque : montant : N° Montant : N° Montant : N° Chèques encaissés en début de mois, entre le 5 et le 12. 1 ^{er} chèque encaissé au prochain début de mois, 2 ^{ème} début janvier, 3 ^{ème} début avril.
Jeune à 2 cours/semaine cours habituel 1h + cours Progression 2h/semaine ouvert de 11 à 17 ans.	65,50	+ 20,50 + 282€	90 heures/an soit 30h/trimestre, 94€/trimestre	=368€	Assurance Base + ajouter 3€	Ski de piste 5€	
Jeune Cours Progression seul ouvert de 11 à 17 ans, 2h/semaine. Conditions.	65,50€	+ 20,50€ + 240€	60h/an soit 20h/trimestre, 80€/trimestre	=326€	Assurance Base ++ ajouter 10€	Slackline 5€	
Jeune sans cours sous responsabilité d'un adulte du club grimpeur autonome	65,50€	+ 30,50€	5h de techniques de corde comprises Valeur 30€	=106€	<i>et, ou</i>	Trail 10€	
Adulte débutant ou non autonome	78€	+ 123€	20 heures de cours comprises valeur 120€	=201€	indemnités journalières	VTT 30€	
Adulte autonome grimpeur autonome = maîtrise du passeport jaune sécurité au minimum	78€	+ 44€	5h de techniques de corde comprises Valeur 30€	=122€	ij1 à 18€		
Famille sans cours A partir de la 3ème personne à la même adresse ou de même nom	49,50€	+ 30,50€	5h de techniques de corde comprises Valeur 30€	=80€	ij2 à 30€		
					ij3 à 35€		

Vous devez consulter le questionnaire de santé (à disposition au club ou sur votre espace licencié ffme ou sur le site internet du club). Si l'une des réponses est positive, vous devez faire établir un certificat médical. Si toutes vos réponses sont négatives, complétez l'attestation de santé ci-dessous ou sur votre espace licencié ffme quand vous serez licencié.

Attestation de santé

*Je soussigné(e) atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 pour moi-même ou pour mon enfant mineur et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.*

Pour les mineurs : personnes à prévenir en cas d'accident

Nom et prénom	Lien (mère, ami..)	Tél portable	tél fixe ou mail

Pour les mineurs : autorisations parentales

Je soussigné(e) Madame Monsieur :

autorise Mon fils/ma fille

Cochez ce que vous autorisez.

à se rendre et à repartir seul du cours d'escalade, voir article 9 du règlement intérieur pour la responsabilité ;

à utiliser le véhicule d'un adulte de l'association ou d'un parent d'adhérent mineur pour se rendre sur les lieux de pratique.

autorise le club CAROUX MONTAGNE et sa section GRIMP à SAINT-PONS

à prendre toute disposition utile en cas d'urgence médicale chirurgicale

à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club et à diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse et des supports internet utilisés par le club.

Pour les adultes : droit à l'image

Je soussigné(e) Madame Monsieur :

autorise n'autorise pas le club CAROUX MONTAGNE et sa section GRIMP à SAINT-PONS

à prendre des photos sur lesquelles je pourrais figurer, dans le cadre des manifestations organisées par le club,

à diffuser les photos auprès de ses partenaires, de la presse et des supports internet utilisés par le club.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus, notices d'informations et règlement intérieur.

Fait à, le

Signature